

ANNUAIRE
DE
LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES
MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE, .

PUBLIE sous la DIRECTION

DE

M. BOREL. D'HAUTERIVE,

ARCHIVISTE PALEOGRAPHE

ANNEE 1843.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE HISTORIQUE

DE LA NOBLESSE

RUE BLEUE, 28.

ALMANACH

DES DIVERS CALENDRIERS



On connaît en Europe trois sortes de calendriers: le *Julien*, ou calendrier du vieux style; le *Grégorien*, du nouveau style, et le *Réformé*.

Le vieux calendrier appelé *Julien*, de Jules César, sous lequel il fut établi chez les Romains, n'est aujourd'hui en usage que chez les Russes. Il diffère du *Grégorien*, en ce que l'année commence le 13 janvier, et que toutes les fêtes non mobiles sont, par conséquent, en retard de douze jours sur les nôtres. Cette différence provient de ce qu'il faut, pour faire accorder l'année civile avec l'année commune, supprimer trois années bissextiles en quatre cents ans, ce qui ne se fait pas dans le calendrier *Julien*. Les fêtes mobiles s'accordent quelquefois avec les nôtres, mais le plus souvent elles en diffèrent, et elles peuvent s'en éloigner jusqu'à cinq semaines.

Le calendrier *Grégorien* est celui que le pape substitua au calendrier de Jules César, en 1582; comme l'année julienne différait alors de l'année solaire de dix jours, le pape les fit ôter du mois d'octobre, de sorte que le lendemain du 4 octobre fut daté le 15. Les catholiques adoptèrent seuls d'abord ce calendrier.

Les protestants continuèrent à se servir du vieux style jusqu'en l'année 1700. La différence entre l'année solaire et l'année julienne était alors de onze jours; on les ôta du mois de février, qui n'eut que dix-huit jours, et l'on établit le calendrier *Réformé*.

Les deux calendriers *Grégorien* et *Réformé* avaient des manières différentes de calculer la fête de Pâques,

de sorte que les catholiques, en 1724 et 1744, célébrèrent cette fête huit jours plus tard que les protestants. Comme cette différence entraînait des conséquences désagréables pour les relations de commerce, la diète de Ratisbonné déclara, en 1776, qu'on se conformerait, à l'avenir, à la manière de calculer la Pâques adoptée par les catholiques. Depuis lors, le calendrier *Reformé* et le calendrier *Grégorien* ne diffèrent entre eux que par les noms de saints, et par quelques fêtes particulières à l'un ou l'autre des deux cultes.

